



Un autre regard

# UNAFAM - ESSONNE

## Bulletin d'informations

### Edito

La crise. L'urgence. L'urgence en cas de crise. La crise des urgences....

Ces deux mots rythment souvent le discours des familles faisant appel à nous.

Ils ne sont qu'un des aspects de la galère qu'elles supportent au long de leur chemin, mais ils semblent ces temps-ci devenir assourdissants. C'est d'une parfaite logique si l'on veut bien considérer que l'encombrement des services de prise en charge de proximité (CMP) met à mal le principe d'un suivi médical ambulatoire adéquat, que l'encombrement des lits d'hospitalisation, qui en est en partie le corollaire, fait obstacle aux prises en charge nécessaires en temps utile, sauf à passer par les mesures d'hospitalisation sans consentement en mode urgent, en bout de ressources.

Nous avons, sur le front du combat pour la réinsertion sociale, l'accompagnement dans la cité, obtenu quelques succès, particulièrement dans ce département. Nos accueillants se sentent moins démunis lorsqu'il s'agit de proposer des solutions de socialisation pour des malades stabilisés, pouvant par exemple profiter de places d'accueil temporaire ou d'accueil en SAVS.

Il ne faudrait pas que les progrès obtenus dans le champ médico-social soient annihilés par l'aggravation des conditions d'accès au soin. Il nous faut rappeler que celui-ci reste le premier point, primordial donc, des six que comporte notre conception de l'accompagnement global des malades psychiques. L'UNAFAM a décidé de tourner un peu plus ses regards de ce côté. Non pas pour se plaindre passivement, ce n'est pas trop notre façon, mais pour réfléchir à des propositions concrètes, et réalistes, sur la base de constats raisonnés.

Dans un premier temps je fais donc appel aux familles adhérentes pour nous adresser les témoignages écrits de leur difficulté vécue dans ce domaine de l'accès au soin, pour tous motifs. Je dis bien écrit, bien qu'il ne soit en aucune façon question de les publier ou les divulguer. Mais leur compilation, l'analyse des natures de difficultés, de leur fréquence, de leur lieu, peut permettre une appréhension plus objective du phénomène ressenti actuellement.



La Pergola à Etampes

Sommaire:	Page
- Semaine d'Information sur la Santé Mentale .....	2/3
- Bilan de la journée d'information au Génopole d'EVRY .....	3
- Programme Québécois: « les préjugés...j'connais pas » .....	4
- 38ème Congrès de l'UNAFAM ...	4
- La Cellule d'alerte à EVRY .....	5
- Cycle de conférences .....	6
- Lancement de la campagne en faveur de la santé mentale	7
- ALVE .....	8
- Infos permanentes .....	8

**à vos agendas**

**10 et 11 juin 2005**  
38ème Congrès Unafam au Palais des Congrès de NANCY  
« Agir dès les premiers troubles psychiques :  
avec quels partenaires dans la cité ? »

---

**Dimanche 12 juin 2004**  
parc du château de CHAMARANDE  
**journée départementale du handicap.**  
Les paniers repas (15 euros) seront préparés par le CAT des Guyards et remis aux participants vers 11h30 sur le stand de l'Unafam et de l'ALVE  
Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le 2 juin

---

**Samedi 25 juin 2005**  
Journée de détente ensemble en Essonne  
**Visite du centre historique d'Etampes et repas à Guillerval**  
(Voir info page 7)

### UNAFAM - ESSONNE

4 rue d'Ardenay - 91120 PALAISEAU - Tél. 01 64 46 96 21 - Fax. 01 60 10 38 20

Courriel: unafam91@free.fr - Site: <http://unafam.91.free.fr>

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux - Reconnue d'utilité publique  
Siège National: 12 villa Compoint - 75017 PARIS - Tél.: 01 42 63 03 03 - Fax: 01 42 63 44 00

## **Semaine d'Information sur la Santé Mentale** **Une journée consacrée à la Santé Mentale et à la Prévention**

La délégation UNAFAM de l'Essonne a organisé, le 15 mars 2005, au Centre de conférences du Génocentre d'Evry, en collaboration avec la Fédération d'aide à la Santé Mentale Croix-Marine et avec le soutien du Conseil Général de l'Essonne et de la DDASS de l'Essonne, une journée d'étude sur le thème **Santé Mentale et Prévention**.

250 personnes environ ont participé à cette journée, figurant parmi les acteurs principaux de la santé mentale dans l'Essonne : Services d'Action Sociale des municipalités, secteurs psychiatriques, Service de promotion de la santé en faveur des élèves de l'Inspection Académique (Education Nationale), etc.

La journée a été ouverte par M. Philippe Hargous, Président de la Section UNAFAM de l'Essonne, M. Jérôme Guedj, Vice Président du Conseil Général de l'Essonne, M. Bernard Lerembouré, Directeur de la DDASS de l'Essonne, et M. Manuel Valls, Maire d'Evry, qui tous ont affirmé leur souci de mettre en oeuvre une politique de prévention et de promotion de la santé mentale.

Des chiffres impressionnants ont été cités, qui montrent toute l'importance de cette préoccupation : par exemple, la schizophrénie est à l'origine de 3000 suicides par an en France !

La journée a été particulièrement marquée par l'annonce faite par M. Jean Canneva, Président de l'UNAFAM, par Mme Claude Finkelstein, Présidente de la FNAP-Psy, et par le Dr Jean-Luc Roelandt, de l'OMS, du lancement le jour même en collaboration avec **L'Association des Maires de France** d'une forte **campagne de sensibilisation en faveur de la santé mentale**.

La session de la matinée a été consacrée à :

### **« la prévention par l'information, la détection et la prise en charge précoce »**

#### **Agir tôt pour agir à temps**

Elle était animée par M. Foutrier, de l'ADOSSEN (Association pour la Documentation en Santé de l'Education Nationale), qui a insisté sur l'importance de la détection précoce.

- Mme Catherine GROSS, de l'UNAFAM, a exprimé les préoccupations des familles, en particulier à propos des jeunes enfants, et expliqué le projet qu'elle est en train de lancer.
- Le Dr Guy GOZLAN, Directeur du réseau de santé PREPSY, a expliqué comment ce

réseau contribue à la détection précoce des troubles psychiques.

- Le Dr Marie-France LE GAL, Médecin conseiller technique auprès de Madame l'Inspecteur d'Académie de l'Essonne, a expliqué l'action du Service de promotion de la santé en faveur des élèves qui, malgré des moyens limités, intervient aussi bien pour des actions d'éducation, en particulier dans le cadre des CESC (Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), que pour des actions de prévention, lors des dépistages systématiques, et en période de crise.
- Le Dr Pierre SADOUL, ancien responsable du Secteur de Pédopsychiatrie 91 I, a expliqué, avec sa verve habituelle, les problèmes de la prise en charge en pédopsychiatrie, et le manque cruel de moyens.
- Le Dr Christelle PEYBERNARD, Médecin responsable du Centre Spécialisé de Soins en Toxicomanie (CSST) de l'EPS-Barthélémy Durand, a décrit la prise en charge des conduites addictives au CSST d'Arpajon.
- Enfin, M. Jean DYBAL, Secrétaire général de l'UNAFAM, s'appuyant sur l'expertise collective réalisée par l'INSERM sur le dépistage et la prévention des troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent (voir le numéro précédent de UNAFAM-Essonnes), a décrit le plan UNAFAM pour les jeunes et les adultes.

La première session de l'après-midi a été consacrée à : **« la prévention par l'accompagnement. »**

#### **« améliorer le présent, pour préserver l'avenir »**

Elle était animée par le Dr Bernard DURAND, Président de la FASM Croix-Marine.

- Mme Claude FINKELSTEIN, Présidente de la FNAP-Psy, a exprimé la parole des usagers patients, et témoigné de la façon dont elle parvient à maîtriser et dominer sa maladie pour agir en faveur des malades.
- M. Alain DARBAS, Chef d'établissement de l'ALVE (Association pour les Lieux de Vie

Essonniens), a expliqué les moyens d'hébergement et d'accompagnement adaptés (foyers et services d'accompagnement à la vie sociale) que l'ALVE a mis en place dans l'Essonne.

- Mme Claude GUINET, Directrice de l'Etablissement KEOPSE-EPNAK à Etréchy, a présenté les solutions pour l'accompagnement de jour proposées par sa structure.
- M. Christian BAZETOUX, Directeur de l'UDAF Essonne, a présenté un service de gestion de tutelles, dont l'un des objectifs essentiels est la protection juridique de majeurs.
- Enfin, Mme Claire POLLET, pharmacien des hôpitaux - EPSM Lille métropole, a présenté l'observance du traitement, avec en particulier l'une de ses initiatives, l'Atelier du Médicament, dont l'objectif est d'apprendre aux malades à maîtriser de façon sereine leur consommation de médicaments.

La 2<sup>ème</sup> session de l'après-midi a été consacrée aux : **« perspectives en prévention »**

Cette session était coordonnée par le Dr Jean-Luc ROELANDT, chargé des projets de dé-stigmatisation de la maladie mentale à l'OMS. Une première façon de progresser est de piloter des projets de recherche, une autre est de s'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres pays. Pour illustrer cela :

### **Les moyens pour aller plus loin ensemble**

- Le Professeur Jean-Luc MARTINOT, du CEA à Orsay, a présenté les progrès de la recherche en imagerie médicale, et montré comment celle-ci peut être mise à profit pour mieux comprendre les origines physiques de la maladie mentale, aussi bien que le fonctionnement des médicaments utilisés pour la traiter.
- En l'absence d'un représentant de la FFAPAMM (Fédération des Familles et Amis des Personnes Atteintes de la Maladie Mentale) du Québec, M. Jean THIENNOT, de l'UNAFAM, a présenté le programme « Les préjugés... j'connais pas », que la FFAPAMM a lancé voici déjà plusieurs années, qui « fait un tabac au Québec », et qui, au travers d'un simple atelier d'une heure, contribue fortement à sensibiliser les jeunes à la maladie mentale, leur permet de mieux comprendre les personnes atteintes et leur famille, et leur apprend à se faire aider quand le besoin s'en fait sentir (encadré 2).

## **Discussions et conclusion de la journée**

Des discussions passionnées se sont tenues à la fin de chacune des sessions. Il est apparu clairement qu'un effort important doit se poursuivre en terme de prévention, et que cela passe par un travail de lutte contre la stigmatisation. A titre d'exemple :

- le Dr Roelandt a noté que l'expérience du Québec auprès des jeunes apporte, pour un coût peu élevé, une information et une sensibilisation des jeunes, dont l'effet devrait se faire sentir sur le long terme.
- le Dr Le Gal a estimé qu'un atelier comme celui du Québec pourrait se tenir, par exemple dans le cadre des CESC, dans certaines écoles de l'Essonne qui seraient volontaires, et que le Service de promotion de la santé en faveur des élèves apporterait tout son soutien.

## **Bilan de la journée**

Ce jour là le colloque organisé par l'UNAFAM sur le sujet de la prévention en santé mentale a rassemblé 250 à 300 personnes, en grande partie des professionnels des services sociaux et médicaux et de l'enseignement. L'intérêt soulevé a été grand, puisque 80 participants ont répondu à un questionnaire leur permettant de situer les sujets qui avaient plus spécialement attiré leur attention.

Chacun a retenu 2 ou 3 sujets au plus, mais au total les choix se répartissent sur un large éventail, signe que finalement toutes les interventions se situaient dans le champ d'intérêt général.

Parmi les sujets les plus remarquables :

- L'accompagnement comme moyen de prévention.
- La parole des patients, portée par Claude Finkelstein, présidente de la FNAPSY.
- L'atelier du médicament, une découverte pour beaucoup.
- L'annonce d'une campagne nationale de lutte contre la stigmatisation.
- La détection précoce des troubles psychiques.

Mais aussi les voies d'avenir explorées :

- La recherche en psychiatrie par imagerie médicale
- La lutte contre la stigmatisation à l'école : le programme canadien « Les préjugés, j'connais pas... »

Par ailleurs de nombreux assistants ont laissé leurs coordonnées pour que soit repris un contact avec eux. Qu'ils sachent que nous n'y manquerons pas, même si leur nombre doit nécessiter un certain délai pour faire face aux nombreuses demandes qu'a suscitées cette journée.

## Le programme Québécois « Les préjugés...j'connais pas »

La FFAPAMM (Fédération des Familles et Amis des Personnes Atteintes de Maladie Mentale) a connu un développement très rapide depuis sa création en 1986.

Ses missions sont de **représenter** les familles auprès des institutions, de **sensibiliser** l'opinion publique aux problèmes reliés à la maladie mentale et aux impacts sur les familles et amis, **collaborer à l'amélioration de la qualité de vie** des familles et de leurs proches, **encourager des projets** novateurs et le développement d'expertises répondant aux besoins des familles.

La FFAPAMM a lancé le programme « **Les préjugés...j'connais pas!** » afin :

- **d'informer** les jeunes et les moins jeunes sur le thème des maladies mentales;
- **d'encourager** et favoriser la démarche de **recherche d'aide et d'information**;
- **de diminuer les préjugés** envers les personnes atteintes d'une maladie mentale et leurs proches;
- **de réduire la distance sociale** entre les jeunes et les personnes atteintes de maladie mentale.

Le programme consiste en un atelier, qui dure environ 1 heure, qui est conduit en milieu scolaire, et qui s'adresse aux élèves de secondaire IV et V (correspondant à la seconde et à la première en France), et aussi bien :

- à ceux qui sont touchés dans leur milieu, afin qu'ils améliorent leur connaissance, et qu'ils apprennent à se faire aider,
- et à ceux qui ne le sont pas, afin qu'ils reçoivent une information juste.

Les animateurs sont les professeurs du cours de Formation personnelle et sociale, qui fait partie intégrante du programme de la scolarité au Québec. Ils ne reçoivent pas de formation préalable, mais ils peuvent se faire assister s'ils le souhaitent par un membre de la FFAPAMM.

Ceci est possible parce que la FFAPAMM a développé des outils très simples d'utilisation pour la conduite des ateliers :

- un guide d'animation pour l'animateur,
- un guide de participation pour les élèves, qui explique les différentes maladies,
- une bande dessinée, qui guide le travail des élèves,
- une Vidéo « Déroulement d'un atelier ».

Le programme a été validé par une expérimentation préalable, conduite par des chercheurs de l'Université de Laval au Québec en 1998. Cette expérimentation avait déjà montré une évolution favorable dans les connaissances, l'attitude, la distance sociale, et indiqué des voies d'amélioration du programme. Une évaluation faite en 2004 confirme les premières observations.

A ce jour le programme a touché 13 000 jeunes. Plus du tiers des écoles du Québec se sont engagées dans le programme, et la plupart le reconduisent d'une année sur l'autre.

## « Agir dès les premiers troubles psychiques : avec quels partenaires dans la cité ? »

tel est le thème du

### XXXVIII<sup>ème</sup> CONGRES NATIONAL DE L'UNAFAM

qui se déroulera les **10 et 11 juin 2005** au Palais des Congrès de Nancy

Ce congrès aura pour but de confirmer, une fois de plus, le rôle essentiel des familles dans l'accompagnement des personnes atteintes de troubles psychiques.

Au cours du congrès précédent à Bordeaux, « la situation dans laquelle se trouvent les malades psychiques et leurs proches dans la cité » avait été soulignée. Depuis lors, des événements dramatiques sont venus illustrer cette situation. Début 2005, la *Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, a été promulguée ainsi qu'un projet de *Plan santé mentale*.

Le congrès de Nancy sera l'occasion de mieux connaître les partenaires qui vont intervenir avec l'Unafam dans le cadre de l'application de ces textes dans la cité : les patients, les soignants, l'Education Nationale, les services sociaux, les centres d'urgence.

Le repérage précoce des troubles, la prise en charge et l'accompagnement des personnes et des aidants, seront au centre des débats.

Le programme détaillé est disponible sur le site [www.unafam.org](http://www.unafam.org) ou auprès de l'Unafam Essonne.

Contact : Anne Pierre-Noël - 01 53 06 30 43

## La Cellule d'Alerte à EVRY

*La souffrance psychique touche tous les publics. Le phénomène est croissant et se développe, notamment dans les grandes villes. La ville d'Evry a, depuis longtemps, pris en compte cette situation.*

*Le centre de santé des Epinettes a été créé en 1981. Dès 1984 des psychothérapies individuelles et de groupe ont été mises en place, ainsi que des groupes de paroles.*

*En 1995 la santé mentale a été reconnue comme une des priorités de santé pour la ville. Les initiatives n'ont pas cessé depuis. Parmi celles-ci il faut noter la création, en 1998, de cellules d'alerte pour répondre aux troubles graves du comportement. Arrêtées en 1999 ces cellules ont été relancées en 2003 dans le cadre du projet de réseau local de santé mentale dont l'objectif est, notamment, d'améliorer la prise en charge des troubles mentaux sur la ville.*

### Objet de la Cellule d'Alerte

Cela concerne les personnes adultes ayant besoin de soins psychiatriques, plus ou moins associés à des troubles médicaux et sociaux, et refusant ces soins. Cette cellule d'alerte ne concerne que la ville d'Evry.

Cela ne concerne pas les *troubles graves du comportement*, provoquant des troubles de l'ordre public qui font l'objet d'une procédure particulière : arrestation par la police, puis réquisition d'un psychiatre par l'Officier de Police Judiciaire.

### La fonction de la Cellule d'Alerte

Evaluer la pertinence et l'opportunité d'hospitalisation sans consentement et coordonner les interventions nécessaires quand l'hospitalisation est jugée nécessaire par la Cellule d'Alerte.

### Composition de la Cellule d'Alerte

Elle est composée de membres permanents qui sont:

- Le directeur des Solidarités et de la Santé, un responsable du service social de la Mairie d'Evry et de la Police Municipale, des psychiatres responsables du CMP d'Evry et de DIAPSY 91, du médecin coordinateur et du secrétaire de la cellule d'alerte.
- Des professionnels, assujettis dans leur fonction au droit de réserve et au secret professionnel, sont invités à y participer en fonction des éléments

de connaissance de la personne concernée et de la nécessité d'échanger avec eux (médecins traitants, intervenants sociaux, ...).

### Fonctionnement de la Cellule d'Alerte

Toutes les possibilités de soins consentis sont étudiés avant de décider d'une hospitalisation sans consentement : orientation des personnes vers les structures adaptées (CMP, médecins traitants), suivi psychiatrique à domicile.

En cas de nécessité d'hospitalisation sans consentement, la pertinence d'une HO ou d'une HD'T est étudiée.

Puis les modalités d'intervention sont programmées et coordonnées : certificat médical circonstancié légal, arrêté du maire, transport, accueil aux urgences de l'hôpital, et hospitalisation. Dans le cas d'une HD'T, le tiers demandeur peut être la famille, un proche, ou un intervenant social ou médical.

### L'intervention

La Cellule d'Alerte permet par son organisation même, de rendre possible une intervention efficace, dès l'instant que

celle-ci est nécessaire. Les personnes nécessitant des soins d'urgence sont effectivement prises en charge par l'ensemble des intervenants coordonnés par ce dispositif. Il n'y a plus de «freins administratifs» à l'intervention, comme les familles peuvent en rencontrer quand elles sont confrontées à cette situation, seules...

Ce type d'organisation a démontré, depuis plus d'un an, le bien fondé de sa mise en œuvre. Il a permis, sur la ville d'Evry, de gérer de nombreux cas, qui sans la Cellule d'Alerte auraient présenté de grandes difficultés.

Il est à souhaiter que ces dispositions et cette organisation puissent être multipliées et reconnues partout, afin de permettre aux familles de trouver plus aisément une réponse aux questions angoissantes quand survient une crise...

Le débat qui sera abordé au congrès de Nancy devrait apporter quelques espoirs.

**Cette information est tirée de documents édités par le Service Municipal de Santé d'Evry, Responsable du projet : Docteur PH. LEFEVRE.**

### Le rôle de la famille :

En cas de crise d'un proche, nécessitant l'intervention de la Cellule d'Alerte (actuellement seulement sur la territoire de la commune d'Evry), la famille contacte le médecin coordinateur, soit par le biais du médecin traitant (**généraliste ou psychiatre**), ce qui est préférable, car il constitue un lien qui sera ensuite utilisé pour le certificat et l'intervention, soit directement s'il n'y a pas de médecin traitant. La famille peut également alerter le Maire par écrit, qui transmettra au médecin coordinateur, mais avec une certaine perte de temps...

## Cycle de conférences ou de réunions organisées à la FIAP, 30 rue Cabanis à Paris 14ème

### RÉUNIONS FRÈRES ET SŒURS

**23 mai 2005 : «Agir pour améliorer le contexte de vie des malades et de leur entourage»**

L'Unafam - L'accueil, les groupes de parole - La représentation des usagers - Les clubs - La place des frères et soeurs dans les soins.

Animé par Hélène Davtian et Patrice Van Amerongen.

Lieu : FIAP Jean Monnet, 30 rue Cabanis 75014 PARIS, métro Glacière

Inscriptions auprès de : Lucie ADENOT, 01 53 06 30 43

**A noter : le premier samedi de chaque mois de 14h à 17 h, une permanence pour les frères et sœurs est ouverte à la maison des usagers de l'Hôpital Sainte Anne, rue Cabanis, Paris.**

Ces informations et bien d'autres, vous pouvez les retrouver sur le site de l'Unafam : [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

### Autres conférences

**19 mai 2005 : «Handicap et hôpital»** avec la participation de Jean Canneva de 9h30 à 17h

Lieu : 21 rue Camille Desmoulin à Issy-les-Moulineaux

**20 mai 2005 : Etats généraux organisés par le Conseil National «handicap : sensibiliser, informer, former»**

sur le thème «Handicap, le temps des engagements»

Lieu : Maison de l'Unesco

**27 mai 2005 : Tentatives de suicide par précipitation : enjeux somatiques et psychiques d'un parcours de soin chez l'adolescent et l'adulte jeune.**

Lieu : Centre Médical et Pédagogique Jacques Arnaud - BOUFFEMOND 95

Inscriptions et renseignements : tél. 01 39 35 35 35 / FAX / 01 39 91 21 14 - [philippe.lesieur@fsef.net](mailto:philippe.lesieur@fsef.net)

**14 juin 2005 : «Pratiques hors du commun et pratiques du droit commun»**

Journée de rencontre annuelle de l'Equipe d'appui Santé Mentale et Exclusion Sociale de 9h à 17h

Lieu : Amphithéâtre Raymond Garcin - Hôpital Sainte Anne 1 rue Cabanis 75014 Paris

Renseignements et inscriptions : 01 45 65 87 95

---

### La place des familles dans l'accompagnement

Une date à retenir :

le mardi 27 septembre 2005, une réunion d'information :

**« sur la place de la famille dans l'accompagnement en santé mentale »,**

sera organisée par le ministère de la santé (Direction Général de la Santé), dans les locaux du ministère. Les familles seront conviées à y participer.

Des informations complémentaires seront disponibles ultérieurement auprès de l'Unafam Essonne et sur le site internet.

## L'Association des Maires de France s'engage...

*Communiqué de presse de l'Association des Maires de France*

### Lancement de la campagne en faveur de la santé mentale

En France, une enquête menée par le Centre Collaborateur de l'OMS a montré que les troubles psychiques concernent environ 30% des personnes (dépression, anxiétés, dépendance à l'alcool / drogues ou troubles psychotiques). Près de 37% des Français ont déjà pris des médicaments psychotropes, et les troubles psychiques sont la deuxième cause d'arrêt de travail.

### Tout le monde peut être concerné, de près ou de loin, par un trouble psychique.

Pourtant, les questions de santé mentale sont mal connues des Français. Les préjugés négatifs ont la vie dure. Ce sont les personnes ayant des troubles psychiques et leurs proches qui en subissent les conséquences au quotidien.

**Pour la première fois en France, une campagne nationale en faveur de la santé mentale** est initiée par les patients (FNAP-Psy), les familles (UNAFAM), les élus (AMF) et les professionnels (CCOMS), afin de faire évoluer ces préjugés.

*« Accepter les différences, ça vaut aussi pour les troubles psychiques »*

Un message de tolérance pour :

- § **Sensibiliser l'opinion publique** à la question de la discrimination dont sont victimes les personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches.
- § **Souligner les exigences d'une alliance de tous les acteurs** de la santé mentale : patients, familles, professionnels de santé et élus locaux.
- § **Appeler au développement d'un partenariat innovant**, pour favoriser l'accompagnement et l'insertion des personnes ayant des troubles psychiques, et lutter contre l'exclusion, la discrimination et la stigmatisation.

**A partir du 15 mars 2005**, cette campagne se déclinerà dans la presse écrite nationale, régionale et municipale, puis sera relayée par une campagne d'affichage à partir de juin. Elle sera accompagnée d'actions relais concrètes, menées par les 4 partenaires au sein des régions et départements français.

### J'AI MAL

<i>J'AI MAL</i>	<i>J'AI MAL</i>
<i>À MON CORPS</i>	<i>À MON ÂME</i>
<i>MEURTRI</i>	<i>MEURTRIE</i>
<i>AFFAIBLI</i>	<i>AFFAIBLIE</i>
<i>MALADE</i>	<i>MALADE</i>
<i>HANDICAPÉ</i>	<i>HANDICAPÉE</i>
<i>PESANT</i>	<i>PESANTE</i>
<i>BLESSÉ</i>	<i>BLESSÉE</i>
<i>MAL AIMÉ</i>	<i>MAL AIMÉE</i>

*MON CORPS ET MON ÂME  
SE DISJOIGNENT  
INGUÉRISABLES  
SEULEMENT PAR L'AMOUR*

Poème de Guillaume

### Journée de détente ensemble

Une tradition qui avait été mise en veilleuse depuis 2 ans, est relancée cette année:

**le samedi 25 juin 2005**

**Une journée de détente en Essonne**

**avec au programme:**

- une visite guidée du centre historique d'Etampes (durée 2 heures)
- un repas en commun dans un site champêtre au sud de l'Essonne, à la Ferme de Montdésir.

Et pourquoi pas, en rentrant par Etampes, une petite visite de courtoisie à la Pergola, deuxième foyer de vie ouvert par l'ALVE en septembre 2004.

Un programme détaillé est joint à ce bulletin; merci de retourner avant le 15 juin le coupon réponse.



## Le coin de l'ALVE

### Le « Chêne à 4 Orelles » de Brétigny-sur-Orge ouvre ses portes début mai 2005.



Le projet de Brétigny ...



... la réalisation

Le chantier se termine, avec toujours les mêmes sueurs froides de rigueur, les délais de livraison des matériels étant compris dans les derniers jours de mars !

Les 8 premiers résidents sont attendus le 9 mai, suivis dès le 16 par les 8 autres. Ainsi un nouveau foyer d'hébergement pour adultes handicapés souffrant de troubles psychiques sera en service dans l'Essonne.

Aussitôt, et pour faire face aux demandes croissantes d'accueil temporaire, les 3 places prévues pour ce service aux familles seront ouvertes.

Alain Darbas a été nommé responsable de cette nouvelle structure. Depuis le début de cette année, il avait laissé à Mélina Dufraisse la maison des Belles Fontaines et assurait en intérim la direction du SAVS de Palaiseau

et la préparation d'ouverture de Brétigny. Très gros travail qu'il a assumé avec son allant habituel.

Et comme l'ALVE continue ses projets, le futur foyer de Massy sort de terre. Au moment de l'écriture de ces lignes, le sous-sol est presque terminé. La dalle du rez-de-chaussée est prévue avant fin avril. Vous pouvez suivre les progressions de ce chantier sur : <http://alve.91.free.fr>, où quelques photos sont régulièrement déposées à votre intention.



A suivre...

#### Les permanences d'accueil de l'UNAFAM en Essonne (sauf jours fériés et mois d'août)

Il est recommandé, si possible, de téléphoner préalablement au siège de l'UNAFAM Essonne, pour prendre rendez-vous au 01 64 46 96 21

##### BRETIGNY S/Orge

CCAS 29 rue E. Branly  
Mercredi 10h - 12h  
sur rendez-vous

##### ORSAY

Maison des Associations  
7 Bd Mal Foch  
Jeudi 17h30 - 19h

##### SAVIGNY S/Orge

4 av. Charles de Gaulle  
Lundi 13h30 - 15h30  
Mercredi 16h - 18h  
et sur rendez-vous

##### PALaiseau

4 rue d'Ardenay  
Mardi 14h30 - 16h30  
Jeudi 14h - 16h30  
Vendredi 10h - 12h

Une psychologue peut recevoir les familles, sur rendez-vous, à Palaiseau

#### Les représentations institutionnelles de l'Unafam en Essonne

\* Commission permanente du Conseil Départemental Consultatif pour les Personnes Handicapées (CDCPH) -> J. DYBAL

\* Conseil Départemental de Santé Mentale (CDSM) -> J.C. MATHA 01 69 38 04 40

\* Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques (CDHP) -> J.M. BEAUDUN

\* Conseil d'administration Hôpital B. Durand à Etampes

-> J.C. MATHA 01 69 38 04 40

-> J. RAMEL 01 69 24 91 15

\* Conseil d'administration UDAF

-> P. BREMARD 01 69 05 76 38

\* Caisse Primaire d'Assurance Maladie

-> M. HUILIZEN - C. LOOTENS

\* COTOREP

-> C. BUSSON

#### U.N.A.F.A.M. Section de l'Essonne

Horaires d'ouverture du siège (hors jours fériés)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	9 h 30 – 12 h 00	fermé
<b>Mardi</b>	9 h 30 – 12 h 00	14 h 30 – 17 h 00
<b>Mercredi</b>	9 h 30 – 12 h 00	14 h 30 - 18 h 30
<b>Jeudi</b>	fermé	14 h 30 – 17 h 00
<b>Vendredi</b>	9 h 30 – 12 h 00	14 h 30 – 17 h 00

#### Président délégué

Philippe HARGOUS

Vice-Président Jean-Claude MATHA

Secrétaire Andrée TINE

Trésorier Francis DECLERCQ

Le bureau se réunit chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 17h à 19h au siège, 4 rue d'Ardenay - PALAISEAU.

Les bénévoles responsables d'une activité ou d'une représentation sont plus spécialement invités à y participer, ainsi que les adhérents qui souhaitent y intervenir.